

Réunion du conseil municipal  
du 28/10/2022

Présents: Martine DUMONT, Sandrine DEVEAU, Jean-Marc POUGET, Christian MARCOU,  
Marina VIDAL DA GAMA

Excusés: Loïc COUDERT (procuration donnée), Philippe SIMON (Procuration donnée),  
Antoine PERRIER, Jean-Pierre BERGEAL

Absents: Jean-Marc PIESSET

Secrétaire de séance: Marina VIDAL DA GAMA

**Délibérations:**

- Avis sur l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive à la commune de Concèze

Votée à l'unanimité

- Demande d'aliénation d'un chemin rural par M. et Mme Jean-Paul VIGNAL

M. et Mme VIGNAL souhaitent acquérir une partie (environ 700m<sup>2</sup>) du chemin rural situé à la Malignie. Une entrée de 30m sera préservée.

Votée à l'unanimité

- Désaffectation d'un chemin rural en vue de cession à M. et Mme Jean-Paul VIGNAL et lancement d'une procédure d'aliénation

Les frais de bornage et de rédaction de l'acte administratif seront à la charge de l'acquéreur.  
L'enquête publique et la publicité seront à la charge de la commune

Votée à l'unanimité

- Dissolution de budget annexe "lotissement Dubois"

Toutes les parcelles de ce lotissement ont été vendues.

Votée à l'unanimité

- Mise à jour du tableau des emplois

Votée à l'unanimité

- Construction d'une halle aux abords de l'étang communal

Dans le cadre du projet de revitalisation du bourg et des espaces publics, un projet de construction d'une halle est prévu aux abords de l'étang. Cette halle aura pour vocation d'être un point de départ pour les randonnées, de servir d'espace de détente pour les pêcheurs, touristes, sportifs, scolaires...Elle pourra servir lors des animations portées par les associations de la commune, être prêtée aux collectivités voisines ou aux administrés pour l'organisation de fêtes familiales.

Les dépenses sont plafonnées à 100 000€ HT subventionnées à 80% par les fonds LEADER européens.

Votée à l'unanimité.

- Divers:

- Fermeture du chemin de Vernéjoux aux piétons, vélos et véhicules motorisés.

- Réponse aux demandes des associations:

Aménagement du local de l'étang comme espace de stockage: Il est nécessaire d'évaluer la nature de l'aménagement et les besoins avant d'engager des travaux. Un point sera fait avec les associations en ce sens.

Achat de barrières de sécurité. Le besoin est estimé à une vingtaine de barrières. Des renseignements vont être pris sur des possibilités de location / livraison et sur le coût d'achat. En fonction, cette demande sera discutée dans le cadre du prochain budget prévisionnel 2023.

Feu d'artifice: pas de suite donnée compte tenu du coût d'un tel projet.

Fin de la séance: 21h